

Quelles leçons avons-nous tirées ?

Près de 7 ans après le séisme de Boumerdès, l'Algérie demeure peu préparée à faire face à un autre gros séisme. Les leçons du passé ont-elles été tirées ? Y a-t-il eu une amélioration du plan Orsec ?

La réactivation récente du plan Orsec par les autorités algériennes semble répondre à un logique bien définie. L'Algérie est considérée comme un pays à haut risque sismique. Depuis l'indépendance du pays en 1962, l'Algérie a connu trois séismes. Le 10 octobre 1980 a eu lieu la plus importante secousse tellurique que l'Afrique ait connue. D'une magnitude calculée de 7,3 sur l'échelle de Richter, le séisme qui a frappé la ville d'El-Asnam a été classé parmi les tremblements de terre les plus destructeurs, à l'origine de la disparition de plusieurs milliers de personnes et la destruction de plusieurs édifices publics et privés. Trois mille personnes ont été tuées et une dizaine de communes ravagées. Il a fallu reconstruire totalement la ville de Chlef et ses environs. Les séquelles sont toujours visibles d'ailleurs. En 2003, la ville côtière de Boumerdès a été également frappée par un violent séisme, suivi d'un mini-tsunami.

Le séisme du 21 mai 2003, d'au moins 6,8 degrés, est le plus intense et le plus dévastateur qu'ait connu la région de Boumerdès. Alger et Boumerdès ont été les plus touchées, avec 2 047 morts, plus de 8 628 blessés et quelque 100 000 personnes sans abri. Beaucoup d'immeubles et de maisons individuelles se sont effondrés et des infrastructures routières, des établissements de formation et de prestations de services publics entièrement ou partiellement détruits. Cette région a été classée par un bureau d'études américain, en 1955, zone de très forte sismicité selon un rapport rendu public (AS 55) et élaboré après le violent séisme qui avait ravagé en 1954 l'ex-El-Asnam. En 1981, le premier RPA, parce qu'on parlait désormais de normes parasismiques, a été mis à jour après le séisme d'El-Asnam. La zone d'Alger et de Boumerdès a été classée dans le zoning 2 à moyenne sismicité. La classification a été reconduite à la suite du séisme de 1996 à l'ouest d'Alger dans le RPA 1999. Entre 2001 et 2003, on a modifié le zoning d'Alger et de Boumerdès, les intégrant dans la zone 3 du RPA. Pour leur part, des scientifiques avancent que l'Algérie fait partie de la plaque africaine. Cette plaque, qui couvre tout le continent noir, est considérée comme «zone à activité modérée».

Par ailleurs, quatre séismes de moindre ampleur ont été signalés à travers le territoire en quelques jours. Avant-hier, un séisme d'une magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle de Richter a secoué l'ouest d'Alger. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 kilomètres au sud-est de Chéraga. Selon le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géologique (CRAAG), le tremblement a eu lieu à 2h49. Cette activité tellurique est grandissante au nord du pays, surtout ces derniers jours. Le 16 janvier dernier, un tremblement d'une puissance de 4,1 degrés a secoué la wilaya de Bouira. Le 11 janvier, une secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés a eu lieu à Hammam Bouhdjar dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Un tremblement de terre de magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter a été enregistré vendredi matin dans la ville côtière de Dellys, a indiqué le CRAAG. La secousse s'est produite à 11h16 et son épïcêtre a été localisé à 5 km au nord-est de Dellys, a précisé la même source. Il y a quelques jours, toutes les wilayas du pays ont été destinataires d'une instruction ministérielle à l'effet de déclencher le plan Orsec qui permet l'organisation des secours sous une direction unique. Les

Sept ans après le séisme de Boumerdès

Écrit par Mahmoud Tadjer - KAYENA
Mardi, 09 Février 2010 01:28

responsables en charge du plan Orsec au niveau national se sont réunis et ont pris un certain nombre de mesures pour parer à toute éventualité. Des exercices de simulation du plan Orsec ont eu lieu dans chaque wilaya.

[Le jeune Indépendant](#)